

Demande de soutien financier dans mon projet de rénovation

Mes coordonnées :

NOM:..... Prénom:.....

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Téléphone:..... E*mail:.....@.....

Adresse du chantier (si différente) :

Adresse:.....

CP:..... Ville:.....

Mon habitation:

Type d'habitation: Maison individuelle Appartement

Surface: <35m² 35-60m² 60-80m² 80-100m² 100-130m² >130m²

Energie de chauffage : Fioul Gaz Electricité Biomasse

Ancienneté de l'habitation : Moins de 2 ans Plus de 2 ans.

Mon projet de travaux :

Je veux faire installer une nouvelle chaudière Fioul ou GAZ:

Type de la chaudière: Basse température à condensation

La chaudière doit être installée avec la mise en œuvre d'une régulation adaptée. Dans le cas d'une chaudière à condensation, le professionnel doit vérifier que les émetteurs sont dimensionnés de sorte à permettre à la chaudière de condenser.

Régulation par sonde de température extérieure

Pour réguler la température de départ d'eau de la chaudière pour un système de chauffage central à combustible.

Programmateur d'intermittence (uniquement sur une existante)

Le matériel doit avoir la fonction de programmation d'intermittence au sens de la norme EN 12098-5 et doit être installé sur une chaudière existante.

Robinets thermostatiques nbr:.....

Mise en place d'un robinet thermostatique sur un radiateur déjà existant.

Je veux faire installer une pompe à chaleur:

Air/eau Eau/eau Air/air

Coefficient de performance (COP) mesuré selon la norme EN 14511 pour une température extérieure de +7 °C et une température de sortie d'eau de 35°C égal ou supérieur à 3,3. La pompe à chaleur a une certification NF PAC ou Eurovent ou un label EHPA ou l'Eco-Label européen.

L'entreprise responsable des travaux doit être signataire de la charte Qualipac ou disposer d'une qualification ou certification équivalente dans le domaine des PAC l'aérothermique et géothermique.

Programmateur d'intermittence pour un système de chauffage avec PAC existant

Chauffe-eau thermodynamique individuel à accumulation.

L'appareil doit avoir une certification NF électricité performance ou des caractéristiques équivalentes selon les normes NF ISO/CEI 17025 ET NF EN ISO/CEI 45011.

Je veux faire installer un système de chauffage au bois :

Installation d'un appareil indépendant de chauffage au bois (Insert/foyer fermé, Poêle, cuisinière).

Le rendement énergétique de l'équipement doit être supérieur ou égale à 70% et la concentration de monoxyde de carbone doit être inférieur ou égale à 0,3% selon les normes NF EN 13240 ou NF EN 13229 ou NF 14785 ou EN 15250.

L'entreprise responsable des travaux doit être titulaire de l'appellation Qualibois ou d'une certification dans le domaine des appareil indépendant de chauffage au bois.

Installation d'une chaudière biomasse

Le rendement énergétique de l'équipement doit être supérieur ou égal à 85% si le chargement du combustible est automatique ou de 80% si le chargement du combustible est manuel et doit être mesuré à partir des normes NF EN 303.5 ou EN 12809.

ESLC ALPES, RUE DE L'USINE, 74350 CRUSEILLES, 04 50 44 10 43

SAS au capital de 40160€ - APE 4671Z - SIRET 797 280 443

Je veux utiliser l'Energie solaire pour mon eau chaude ou mon chauffage :

Installation d'un chauffe eau solaire individuel (CESI).

Les panneaux solaires doivent être certifiés CSTBat ou Solarkeymark et le professionnel doit être signataire de la charte Qualisol.

Installation d'un Système Solaire Combiné:

Les panneaux solaires doivent être certifiés CSTBat ou Solarkeymark et le professionnel doit être signataire de la charte Qualisol.

Le système sera couplé à un émetteur de chauffage du type basse température permettant une optimisation de la valorisation de l'énergie solaire

Je veux faire installer un plancher chauffant :

Plancher chauffant à eau basse température.

Je veux faire isoler mon habitation :

Isolation de comble ou toiture. **Surface d'isolant à poser :m².**

L'isolant doit avoir une résistance thermique $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ une certification ACERMI ou un avis valide du CSTB ou des caractéristiques de performances selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011.

Isolation des murs **Surface d'isolant à poser :m².**

L'isolant doit avoir une résistance thermique $R \geq 2.8 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ une certification ACERMI ou un avis valide du CSTB ou des caractéristiques de performances selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011.

Isolation d'un plancher **Surface d'isolant à poser :m².**

L'isolant doit avoir une résistance thermique $R \geq 2.4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ une certification ACERMI ou un avis valide du CSTB ou des caractéristiques de performances selon les normes NF EN ISO/CEI 17025 et NF EN 45011.

Je veux faire installer une ventilation Mécanique Contrôlée

VMC à double flux

Le réseau aéraulique peut passer par les combles avec des conduit isolés de 50 mm ou en volume chauffé. La VMC doit avoir une efficacité de 85% selon la norme EN 13141-7 ou certifiée NF VMC.

VMC simple flux autoréglable.

Le ventilateur doit avoir une puissance absorbée maximale de 35W. L'étanchéité du bâtiment doit atteindre un niveau de performance compatible avec les performances de la VMC simple flux autoréglable.

VMC simple flux hygroréglable:

Le système doit être répondre aux exigences de la CSTBat encadrée par le RT 035/00 ou avoir des caractéristiques équivalentes. Le ventilateur doit avoir une puissance absorbée maximale de 38W. L'étanchéité du bâtiment doit atteindre un niveau de performance compatible avec les performances de la VMC simple flux auto réglable.

Toute notre équipe est à votre disposition

Contactez-nous :

0800 896 896

Pour nous retourner cette demande? Trois solutions...

➡ Par mail : contact@eslc.fr

➡ Par fax : 04.72.66.21.34

➡ Par courrier : ESLC Energies
SERVICE CEE
22 rue Eugène HENAFF,
69200 VENISSIEUX.

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les signataires disposent d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de DGEC 92055 La Défense.

ESLC ALPES, RUE DE L'USINE, 74350 CRUSEILLES, 04 50 44 10 43

SAS au capital de 40160€ - APE 4671Z - SIRET 797 280 443